

Au nom du peuple français

Fusillés dans l'Aisne en 1914-1918

Exposition du 24 octobre 2005 au 30 avril 2006
CAVERNE DU DRAGON

QUESTIONNAIRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA VISITE

Durant la Grande Guerre, une écrasante majorité de combattants français ou étrangers, contrainte ou consentante porte les armes et accomplit les missions qui lui sont assignées. Néanmoins, quelques soldats, parce qu'ils ont désobéi ou pour d'autres raisons sont condamnés à la peine capitale. Parmi ceux-ci, certains ont été exécutés dans L'Aisne. Cette exposition se propose donc de retracer l'itinéraire de quelques-uns d'entre eux.

Ce questionnaire est une proposition et peut donc être modifié en fonction du niveau des élèves et des objectifs recherchés.

Durée : 30 minutes à 1h00.

Objectifs principaux :

Savoirs, notions

- Vie des Français dans la Première Guerre mondiale
- Guerre totale
- souffrances des soldats
- brutalisation des rapports humains
- consentement et de l'acceptation de la violence, donnée et subie ?
- Justice militaire : principes, organisation, fonctionnement, objectifs. Fusillés
- Offensive Nivelle, mutineries, répression mesurée, remises en causes et adaptations qui les ont suivies
- Bilan humain, traumatisme moral, deuil
- Mémoires
- Monument

Savoirs-faire

- Lire une exposition
- Relever des informations, les expliquer
- Mettre en relation des éléments, les comparer
- Réaliser un paragraphe argumenté / une réponse organisée à un sujet

Propositions d'utilisation du questionnaire :

Questionnaire traité par chacun des élèves intégralement
ou

- A. Répartition des élèves par groupes et traitement d'une des parties du questionnaire par l'un de ces groupes.
- B. Présentation des travaux de chacun des groupes devant le reste de la classe
- C. Synthèse

Divers :

Accès libre à l'exposition

Le service éducatif du Chemin des Dames et de la Caverne du Dragon reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (emmanuel.veziat@ac-amiens.fr)

Caverne du Dragon, 02160 Oulches-la-Vallée-Foulon

Tél. : 03.23.25.14.18

Fax : 03.23.25.14.11

Mel : caverne @cg02.fr

Bibliographie sommaire

Le choix ayant été fait de limiter l'exposition aux seuls fusillés de l'Aisne, la lecture des ouvrages suivants permettra d'élargir avec profit l'étude du phénomène à l'échelle nationale et internationale et de l'étayer avec d'autres documents, d'autres réflexions.

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane) et BECKER (Annette), *14-18 Retrouver la guerre*. Paris, Gallimard, 2000, 272 p.

AUDOIN-ROUZEAU (Stéphane) et BECKER (Jean-Jacques), dir., *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918*. Paris, Bayard, 2004.

BACH (André), *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*. Paris, Tallandier, 2003. [Particulièrement intéressant pour les transcriptions des documents d'archives qu'il contient l'analyse qui les accompagne]

BUROLLET (Thérèse), *Les mots de la Grande Guerre*. Paris musées / Actes Sud, 2005

CAZALS (Rémy), PICARD (Emmanuelle), ROLLAND (Denis), *La Grande Guerre. Pratiques et expériences*. Toulouse, Privat, 2005. [Notamment deux articles sur les exécutions dans les armées bulgare et italienne]

HARDIER (Thierry), JAGIELSKI (Jean-François), *Combattre et mourir pendant la Grande Guerre (1914-1925)*. Paris, Imago, 2001.

OFFENSTADT (Nicolas), *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*. Paris, O. Jacob, 1999. [Une histoire globale du phénomène, à l'échelle internationale et sur près d'un siècle]

PEDRONCINI (Guy), *Les Mutineries de 1917*. Paris, PUF, 1999.

ROLLAND (Denis), *La grève des tranchées. Les mutineries de 1917*. Imago, 2005.

E. Véziat, SE Caverne du Dragon et Chemin des Dames

BONNE VISITE, BON TRAVAIL !!!

I. La justice militaire : objectifs et fonctionnement (cette partie peut faire l'objet d'une comparaison avec la justice civile)

1. Quels sont ses objectifs et quels types d'affaires peut-elle juger ?
2. Qui rend la justice, selon quelles règles et quelles méthodes ?
3. Quelles sont donc les peines encourues ?
4. Quelles sont les évolutions rencontrées par la justice militaire et pourquoi ?
5. Décrivez le déroulement d'une exécution capitale et expliquez à quoi sert ce « cérémonial » et ses conséquences
6. Le pouvoir politique conserve-t-il un contrôle sur le pouvoir militaire ? Qu'en déduisez-vous ?

II. Des combattants, des hommes arrêtés, jugés et condamnés pendant la guerre

1. **Approche quantitative du phénomène.**
 - a. Calculez le pourcentage de fusillés en France et dans l'Aisne par rapport au nombre total de combattants mobilisés et au nombre de tués dans les armées françaises. Qu'en déduisez-vous quant au phénomène des fusillés et qu'ont donc fait les autres combattants ?
 - b. Comment a évolué le nombre d'exécutions et de condamnations au cours de la guerre ? Expliquez.
2. Quelles sont les **fautes, les raisons qui ont pu motiver l'arrestation** de combattants et leur passage devant les tribunaux militaires ?
3. Dressez le **portrait type** des fusillés de l'Aisne tel qu'il vous est présenté dans l'exposition (origine sociale, comportement avant qu'ils n'aient commis les actes qui leurs sont reprochés, etc.). Vous complèterez votre réponse par vos recherches afin de déterminer si des soldats d'autres grades, d'autres origines sociales, d'autres nationalités ont été touchés par les mêmes sanctions ?
4. **Le prévenu face à son sort.** La légende de la lettre écrite par A. E. Truton à sa femme, le 8 juin 1917 évoque une raison possible pour expliquer le silence de l'auteur au sujet du verdict envisageable du conseil de guerre. Quelles autres raisons peuvent expliquer son silence ?
5. **Étude de l'Aquarelle de M. Méheut** : « L'exécution capitale, nord d'Arras, 5 juillet 1915 » (Musée de Lamballe)
 - a. Présentez le document
 - b. Remplissez le tableau suivant après l'avoir agrandi

	Description	Explication, symbolique le cas échéant
Lieu		
Moment		
Personnages représentés		
Objets		
Éléments naturels		
Couleurs		
Lumière / ombre		
Structure de l'œuvre (différents plans, perspective, point de fuite, lignes directrices...)	Faites ici le croquis de l'œuvre	

- c. Quel est l'intérêt et la portée historique de l'œuvre ?

III. Le sort des condamnés après la guerre

1. Qu'advient-il des exécutés dans l'entre-deux guerres et pourquoi ?
2. Aujourd'hui, comment ces fusillés sont-ils considérés et qu'est ce que cela peut révéler sur la place que la Grande Guerre occupe ?

IV. Paragraphe argumenté ou réponse organisée à réaliser selon le niveau des élèves

Sujets possibles :

1. Les fusillés dans l'Aisne
2. Les fusillés de la Grande Guerre (si la visite de l'exposition s'intègre dans un travail de recherche plus vaste)